

République Française  
Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE  
Arrondissement : Forcalquier  
LIMANS - Commune

## **Procès-verbal**

Le mardi 7 octobre 2025 à 18 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 2 octobre 2025, s'est réunie sous la présidence de MOSTEIRO Céline.

**Présents :** MOSTEIRO Céline, De RUFFRAY Antoine, , CHAUD Jérémie, FERNANDEZ Marie, HUSMANN Susanne, TEYSSIER Romain, DAUCHOT Valérie, FIASCHI Thomas, CHABAUD Jacqueline

**Représentés,** GAUBERT Laurent représenté par Antoine de RUFFRAY, 1<sup>er</sup> Adjoint

**Absente :** BARBERIS Linda,

**Secrétaire de séance :** de RUFFRAY Antoine

*Le Procès-Verbal de la séance du 11 septembre 2025 n'appelle pas d'observations, il est approuvé à l'unanimité*

### **Délibérations :**

**DE 2025-034 : Plan de financement des travaux de voirie :** la Commune avait déposé un premier plan de financement au titre des Amendes de police dans lequel la construction de garages était inéligible. La Direction de l'Aménagement des Territoires et de la Montagne a conservé notre demande d'aide pour la création de deux abribus, de deux ralentisseurs, de la pose de signalétique au village et pose d'une buse sur l'ancienne route de Forcalquier. Il faut donc dissocier les postes de dépenses dans lequel figurent les frais relatifs au parking et garages et représenter ce dossier.

Notre plan de financement est le suivant :

Amendes de police : 4904,87 €

CCPFML « Comcom » (Financement « PACTE »): 5006 €

Autofinancement Commune : 2665,72 €

Total : 12576,59 €

**Délibération approuvée à l'unanimité des présents et représentés**

### **DE 2025-035 : Plan de financement de rénovation « Poteaux d'Incendie » :**

Madame le Maire expose au Conseil que la Commune souhaite réaliser le remplacement de quatre poteaux incendie en mauvais état, signalés dans le dernier rapport du SDIS. Elle

propose au Conseil municipal d'approver un plan de financement afin de réaliser ces travaux dont le montant s'élèverait à 12934,00 € :

DETR (prévention des risques et secours) 80% : 10347,00 €

Commune (Fonds propres) 20% : 2587,00 €

Total : 12934,00 €

**Délibération approuvée à l'unanimité des présents**

**DE 2025-036 : Restauration de la Tour de Guet** : les deux phases du Plan sont présentées respectivement

**Délibération approuvée à l'unanimité des présents**

**DE 2025-037 : Restauration de la Tour de Guet** : Plan de financement de la phase 2 : approuvé à l'unanimité des présents

**Mise à jour de la Délibération du RIFSEP** (régime indemnitaire tenant compte des fonctions de, des sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel) : **approuvé à l'unanimité des présents.**

**Adhésion à la Convention** de participation souscrite par le Centre de Gestion de la Fonction Territoriale 04 (CDG04) avec la Mutuelle Nationale Territoriale et Détermination du montant de la participation employeur accordée à chaque agent : **approuvé à l'unanimité des présents.**

**Approbation de la Charte du Luberon** : la plupart des membres du Conseil sont réservés certains sont favorables d'autres demandent plus d'information ; **le Conseil n'approuve pas** en l'état et sans réserve la nouvelle charte du PNRL

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10

*le secrétaire*  


  
